

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 29 janvier 2024**

**Délibération n° 2024-2163**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Rillieux-la-Pape

Objet : Voirie de proximité - Quartier la Roue Ouest - Acquisition, à titre gratuit, de plusieurs parcelles de terrain nu situées dans le lotissement de la Roue, et appartenant à la société coopérative de production d'habitations à loyer modéré (HLM) à forme anonyme Ain Habitat

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 12 janvier 2024

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

**Présents** : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. F. Bagnon, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, M. G. Corazzol, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier Dromain, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme N. Frier, M. A. Galliano, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Grout, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subat, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendaël, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : M. B. Badouard (pouvoir à Mme V. Brunel), M. L. Barge (pouvoir à M. J-J. Sellès), M. P. Blache (pouvoir à Mme D. Nachury), M. F. Camus (pouvoir à Mme V. Giromagny), M. P. Charmot (pouvoir à Mme S. Fontanges), Mme F. Delaunay (pouvoir à Mme N. Dehan), Mme L. Fréty (pouvoir à Mme C. Lagarde), M. G. Gascon (pouvoir à Mme D. Corsale), Mme Z. Khelifi (pouvoir à M. P. Athanaze), Mme C. Pouzergue (pouvoir à Mme V. Sarselli).

**Conseil du 29 janvier 2024****Délibération n° 2024-2163**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Rillieux-la-Pape

Objet : Voirie de proximité - Quartier la Roue Ouest - Acquisition, à titre gratuit, de plusieurs parcelles de terrain nu situées dans le lotissement de la Roue, et appartenant à la société coopérative de production d'habitations à loyer modéré (HLM) à forme anonyme Ain Habitat

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2024, exposant ce qui suit :

**I - Contexte**

Dans le cadre de la régularisation foncière suite au classement des voies du lotissement de la Roue par délibération du Conseil n° 2000-5299 du 4 mai 2000, la Communauté urbaine de Lyon a envisagé l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain nu situées dans le quartier de la Roue Ouest à Rillieux-la-Pape et appartenant à la société coopérative de production d'HLM à forme anonyme Ain Habitat.

Ces différentes emprises sont destinées à être incorporées au domaine public de voirie métropolitain.

**II - Désignation des biens**

Il s'agit de plusieurs bandes de terrain nu, libres de toute occupation, cadastrées comme suit :

| Identification | Localisation  | Superficie à acquérir<br>(en m <sup>2</sup> ) |
|----------------|---|---|
| BO 131         | rue du Mont Thou, rue du Mont Cindre, rue du Mont Rigaud                  | 9 844   |
| BO 187         | rue du Mont Thou  | 1 262   |
| BO 210         | rue du Mont Thou, rue du Capitaine Julien, rue de l'Eaulne, rue du Rouvre | 3 806   |
| BO 215         | rue du Tremelin   | 309   |
| BO 223         | rue du Tremelin   | 1 736   |
| BO 236         | rue du Tremelin, rue du Capitaine Julien                                  | 405   |
| BO 316         | chemin du Creux   | 92  |
| BO 317         | chemin du Creux   | 237   |
| BO 320p (a)    | rue des Acacias, route de Fontaines                                       | 115 (environ)                                 |
| BR 88          | rue du Capitaine Julien   | 112   |
| BR 89          | rue du Capitaine Julien   | 37  |

| Identification | Localisation            | Superficie à acquérir (en m <sup>2</sup> ) |
|----------------|-------------------------|--|
| BR 92          | rue du Capitaine Julien | 129  |
| BR 93          | rue du Capitaine Julien | 138  |
| BV 173         | rue Fleury Salignat     | 204  |

La superficie de l'emprise à acquérir de la parcelle cadastrée BO 320p sera déterminée par le document d'arpentage établi par un géomètre expert.

Les frais liés à la réalisation du document d'arpentage sont pris en charge par la Métropole de Lyon.

### III - Conditions de l'acquisition

Aux termes du compromis, l'acquisition de ces emprises se fera, libre de toute occupation, à titre gratuit.

La direction de l'immobilier de l'État n'a pas été consultée, la présente acquisition se réalisant en deçà du seuil de 180 000 €, conformément à l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes ;

Tous les frais inhérents à cette acquisition seront pris en charge par la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'acquisition, par la Métropole, à titre gratuit, de plusieurs parcelles de terrain nu, libres de toute occupation, cadastrées BO 131, BO 187, BO 210, BO 215, BO 223, BO 236, BO 316, BO 317, BO 320p, BR 88, BR 89, BR 92, BR 93 et BV 173, d'une superficie totale d'environ 18 426 m<sup>2</sup>, situées lotissement de la Roue dans le quartier de la Roue Ouest à Rillieux-la-Pape et appartenant à la société coopérative de production d'HLM à forme anonyme Ain Habitat, dans le cadre de régularisation foncière de voirie.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à signer tous actes et documents afférents à la présente acquisition.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P07 - Réserves foncières et outils de l'action foncière, individualisée le 23 janvier 2023 pour un montant de 125 000 000 € en dépenses sur l'opération n° OP07O7856.

**4° - La somme** à payer sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 21, pour un montant de 700 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

**5° - Cette acquisition**, à titre gratuit, fera l'objet d'écritures d'ordre au chapitre 041 en dépenses et en recettes sur l'opération n° OP07O2752.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 30 janvier 2024**

Accusé de réception en préfecture :  
069-200046977-20240129-314395-DE-1-1  
Date de télétransmission : 30 janvier 2024  
Date de réception préfecture : 30 janvier 2024